



L'équipe de spéléologues accompagnant les démineurs de la Protection Civile. En vignette : les sept grenades ont été neutralisées (Photo Nougaret).

VALLON-PONT-D'ARC ► Aven Chazot

# Déminage et dépollution

*Trois démineurs sont intervenus pour neutraliser sept grenades datant des deux guerres mondiales. Elles ont été détruites dans un lieu sécurisé à proximité.*

**J**eudi 1er mars, le projet coordonné par le Club de Spéléologie du Ressac de Grospièrres, le Comité Départemental de Spéléologie de l'Ardèche et le Comité Spéléologie de la Région Rhône Alpes a commencé à prendre forme avec l'intervention de 3 démineurs de la Protection Civile. Initiée par Rémy Helck, 27 ans qui a « remis l'étincelle » pour porter ce projet avec Mathieu Morverand, une réunion préparatoire avait pour but de définir les modalités de travail de l'équipe de déminage de Lyon, Charles Mallié et Jean-Luc Vandermoeten et de Jean-Marie Frossard, démineur spéléologue de Colmar maître de l'intervention dans l'Aven. De nombreux partenaires étaient présents : Pascal Bonnetain

directeur du CREPS, Jean Cannapa responsable formation, Rémi Andrieu, Christian Bayle (Comité Ardéchois de Spéléo), Jean-François Brun (Fédération Française de Spéléo), Vincent Ollier, Michel Nougaret représentant la Municipalité de Vallon-Pont-d'Arc et 5 stagiaires spéléologues venus passer le BE. Pour Pascal Bonnetain, ce projet reçoit un consensus général car il va dans le sens d'amélioration de qualité du territoire. Michel Nougaret précise que la municipalité a fait l'acquisition du terrain, il y a une dizaine d'années, pour pouvoir effectuer des travaux et protéger le site. Il rappelle qu'il y a 5-6 ans, il avait tenté de procéder à la réhabilitation du site mais l'impact environnemental était moins sensible à l'époque et il n'avait pas pu aboutir. Il fut aussi envisagé

de couler du béton liquide dans l'Aven, heureusement que cela ne s'est pas réalisé. Les intervenants de la Sécurité Civile donnent des explications sur leur savoir faire et précisent les risques afférents aux manipulations d'engins explosifs; liés surtout au problème de corrosion.

Ils conseillent aux spéléologues ou aux personnes qui découvrent un objet susceptible d'être un engin explosif de ne pas y toucher et d'avertir la Mairie, la Gendarmerie ou les Pompiers qui connaissent les procédures à appliquer. L'intervention a eu lieu sur site et Jean-Marie Frossard est descendu dans la cavité en reconnaissance avec 3 spéléologues. Il a pu trouver 7 grenades (6 de la dernière guerre et 1 de la précédente) qu'il a neutralisées et remontées à la surface. Ne pouvant être transpor-

tées, elles ont été détruites dans un lieu sécurisé à proximité.

On a pu noter la présence de Patrick Serret, plongeur spéléologue venu faire quelques photos.

La campagne de nettoyage et de dépollution de l'Aven Chazot se poursuivra aux alentours du mois d'octobre en présence de l'équipe de la Sécurité Civile qui pourra alors intervenir en cas de découverte d'autres engins enfouis sous les débris de tout genre présents dans la grotte.

Historique : l'Aven Chazot, situé sur la D4 dans la montée du Razal, en direction de St Remèze, est d'un accès très facile ce qui explique que cet Aven a servi de poubelle pendant des décennies. Toutes sortes de choses y ont été jetées ! Elle a servi de charnier et a peut-être été utili-

sée pendant des périodes troubles comme sépulture.

Cette dépollution va certainement réveiller des souvenirs ! Mais des questions se posent : depuis combien de temps cet Aven sert de dépotoir ? Quelles histoires vont raconter les objets qui seront retrouvés dans les couches inférieures ?

Le projet : le dossier réalisé par Rémy Helck et Mathieu Morverand a pour objectifs de mobiliser et de sensibiliser toutes les personnes, pour quelque raison que ce soit, à contribuer à la tâche colossale de dépollution. Ce projet est fait en étroite collaboration avec la Municipalité, le CREPS, le syndicat Ardèche Claire, le syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et de partenaires locaux (associations). A suivre.